

# ***Quand l'accès aux données de santé sauve des vies...***

Le rôle de l'Espace Européen des Données de Santé  
dans l'amélioration des soins et de la recherche.



## De l'utilisation primaire des données de santé...

Alex est en vacances en France.  
Après un accident de voiture, il est transporté  
d'urgence à l'hôpital, incapable de fournir la  
moindre information sur son état de santé.



J'ai compris ! Son  
dossier médical indique  
qu'il est diabétique !



Heureusement, nous avons pu  
adapter le traitement après avoir  
lu que vous êtes diabétique.  
Votre rétablissement se passera  
bien.



*Mais l'histoire d'Alex ne s'arrête pas là...*



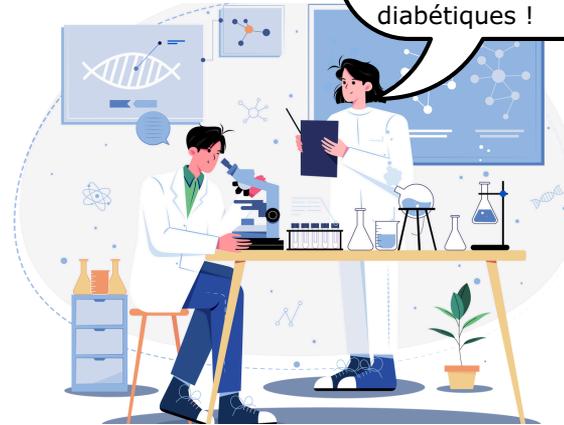
**....à l'utilisation secondaire des données sur la santé.**

Quel est l'effet de ce médicament sur les diabétiques ?



Les données médicales anonymes d'Alex, combinées à celles d'autres personnes atteintes de diabète, deviendront une ressource précieuse pour la recherche médicale.

Ce nouveau résultat permet d'optimiser les conseils médicaux pour les diabétiques !



**L'utilisation des données de santé anonymisées des patients pour la recherche, l'innovation ou l'élaboration des politiques de santé est un outil déterminant pour améliorer significativement la santé publique.**



Pour protéger les données et la vie privée d'Alex, l'Union européenne a mis en place le Règlement sur l'Espace Européen des Données de Santé. Il permet un partage sécurisé des données tout en appliquant des mesures strictes de protection de la vie privée pour les citoyens.





En Belgique, l'Agence des Données de Santé (Health Data Agency - HDA) veille à ce que les données destinées à un usage secondaire soient traitées de manière responsable et que la vie privée des citoyens soit protégée.



Elle a pour principales missions de :

- Aider à la gestion des demandes d'accès aux données;
- Garantir la qualité et la standardisation des données;
- Fournir des conseils juridiques;
- Sensibiliser à travers la communication et la formation via la "HDA Academy".

Pour soutenir l'Agence des Données de Santé, le **projet HeDERA** (Health Data Enabled for Re-use Across Belgium) a été lancé afin de renforcer ses capacités et de s'aligner avec le cadre de l'Espace Européen des Données de Santé.

*Le projet HeDERA est cofinancé par l'Union Européenne et coordonné par le Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, en partenariat avec Sciensano.*

### HeDERA

Health Data Enabled for Re-use Across Belgium



Health  
Food Chain Safety  
Environment



Co-funded by  
the European Union

in close collaboration with



[www.hda.belgium.be](http://www.hda.belgium.be)